

LOCATION DE LA SALLE DES FETES FEINGS

MODE D'UTILISATION

LE CHAUFFAGE:

- * Les convecteurs : tourner la molette de réglage à la température voulue
- * A votre départ régler la molette sur la position 2.
- * Ne toucher à aucun autre bouton

ENTRETIEN / RANGEMENT :

**Les tables doivent être nettoyées et non repliées avant l'état des lieux.
Les tables seront rangées APRES l'état des lieux.**

*** La cuisine :**

- doit être balayée et la serpillère passée sur le sol (serpillères et produits de nettoyage ne sont pas fournis)
- les éviers et plans de travail lavés
- la cuisinière (feux et four) doit être nettoyée
- les armoires réfrigérées doivent être nettoyées
(il est formellement interdit de toucher au thermostat de ces armoires. Le réglage est effectué par un spécialiste)

*** Les sanitaires :**

- ils doivent être nettoyés, les poubelles vidées
(il est rappelé que le locataire doit apporter du papier hygiénique et des sacs poubelles)

*** La salle et la mezzanine** doivent être balayées

- les chaises doivent être rangées sur le carrelage ***devant la cheminée***.
- les tables doivent être ***nettoyées*** et rangées à côté des chaises.

* Les confettis sont interdits.

* Les clous et punaises sont interdits pour l'installation de décoration.

* Ne pas manipuler les appliques afin d'éviter les ruptures de fils (risque de court-circuit).

* Il existe ***2 prises triphasées*** sous l'évier conforme aux normes NEF.

LES DECHETS :

* Vous avez à côté de la salle des fêtes 2 poubelles pour faire le pré-tri et vous faciliter le transport jusqu'aux colonnes de tri sélectif près du hangar communal (derrière la salle, de l'autre côté de la pelouse).

* Les déchets non acceptés seront mis dans le container « déchets ménagers » devant la porte de la cuisine.

STATIONNEMENT / ESPACES VERTS :

* **UTILISEZ LES PARKINGS** pour garer les véhicules et non les trottoirs afin de laisser libre les accès à la salle dans un souci de sécurité.

* Respectez la pelouse et les plantations.

* Respectez la tranquillité publique, à savoir éviter toute manifestation à l'extérieur de la salle.

* Un cendrier à l'entrée de la salle est à la disposition des fumeurs (pas de mégots au sol)

* La poubelle à l'entrée de la salle doit être utilisée pour éviter tous détritrus à l'extérieur (plates-bandes, pelouse)